

## FICHE DE POSTE

INTITULE	
Médecin du pôle veille et sécurité sanitaire	Mise à jour : 25/04/2017

TITULAIRE ACTUEL	
	Depuis le : 01/01/2016

<b>Familles professionnelles</b>	Santé	
<b>Codes fiches RET</b>		
<b>Correspondances RIME</b>	FPESQA04 - FPESCS03	
<b>Correspondances UCANSS</b>	0503 - 0701 - 0705 - 0706	
<b>Emplois types</b>	Gestionnaire d'alerte et d'urgence sanitaire SAN-100-A / Conseiller expert en santé publique et environnementale SAN-40-A	
<b>Quotité</b>	100 %	

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
<b>Catégorie ETAT :</b>	Fonctionnaire : COMEX / A+ <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Médecin inspecteur de santé publique Grade : Groupe RIFSEEP :
<b>Catégorie AM :</b>	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input checked="" type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> <div style="text-align: center;">             RGSS <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> </div>

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE  <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX X 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

<b>DIRECTION</b>	<b>Direction de la santé publique</b>
<b>POLE</b>	<b>Veille et sécurité sanitaire</b>

### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence régionale de santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage de l'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle veille et sécurité sanitaire s'articule autour de trois missions :

La mission veille et alerte a pour objectif de mettre en place une organisation permanente, fiable et réactive de recueil, d'analyse et de traitement de l'ensemble des signaux pouvant constituer une menace pour la santé humaine, et être en capacité de gérer l'ensemble de ces événements de santé en lien avec la Cellule de l'InVS en région et les autres pôles de l'ARS.

La mission préparation à la gestion des situations exceptionnelles permet d'assurer la préparation du système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles : mise à jour des plans spécifiques et coordination des acteurs concernés en lien avec les préfetures de département, l'ARS de zone et le département des urgences sanitaires du ministère chargé de la santé

La mission vigilances a pour objectif d'animer le réseau des structures régionales de vigilance et d'appui et de disposer d'un système de recueil, d'analyse et de gestion de tout événement indésirable associé aux soins survenant dans le système de santé et participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

### DESCRIPTION DU POSTE (poste à pourvoir au 1/9/2017)

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes encadrées :

Missions et activités principales du poste :

- **Veille et alerte**
  - évaluation et gestion des signaux,
  - élaboration d'outils de gestion,
  - veille réglementaire,
  - participation à l'animation du réseau des partenaires,
- **Médecin référent de la lutte contre la tuberculose**
- **Situations exceptionnelles**
  - participation à la gestion de situations exceptionnelles et participation aux exercices ;
  - pilotage d'une Craps
- **Formation-information externes dans le champ de la veille sanitaire**
- **Organisation de la prise en charge sanitaire des migrants**

<p><u>Activités annexes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participe aux fonctions médicales partagées (inspections, avis médicaux...)</li> </ul>
<p><u>Interlocuteurs et partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau national : direction générale de la santé, Agence santé publique France,</li> <li>- niveau zonal : ARS de zone</li> <li>- niveau régional : Dreal, Direccte, Rectorat...</li> <li>- niveau départemental et territorial : préfecture de département et services de l'État et Départements, établissements et professionnels de santé et médico-sociaux,</li> <li>- en interne ARS : autres pôles de la direction de la santé publique (santé environnement, prévention et promotion de la santé), direction générale, direction de la stratégie, direction de l'offre de soins, direction de l'autonomie, délégations départementales</li> </ul>
<p><u>Liens hiérarchiques :</u></p> <p>Poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle veille et sécurité sanitaire (n+1) et du directeur de la santé publique (n+2)</p>
<p><u>Spécificités du poste / contraintes :</u></p> <p>Astreintes médicales, organisation d'une permanence médicale en journée</p>

### COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

**Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent**

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

<b>Connaissances</b> : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b> <b>(4)</b>	<b>M</b> <b>(3)</b>	<b>P</b> <b>(2)</b>	<b>I</b> <b>(1)</b>
Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire	x			
Cadre conceptuel de la veille et de l'alerte sanitaire (document Institut de veille sanitaire)	x			
Notions d'épidémiologie de terrain	x			
Connaissance médicales et environnementales	x			
Réglementation spécifique dans le domaine de l'environnement, du système de santé		x		
Problématiques de santé et des déterminants de santé	x			
Gestion de crise	x			
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des différents intervenants		x		
Connaissance des ressources documentaires utilisables		x		

<b>Savoir-faire</b> : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b> <b>(4)</b>	<b>M</b> <b>(3)</b>	<b>P</b> <b>(2)</b>	<b>I</b> <b>(1)</b>
Capacité de synthèse et d'analyse	X			
Techniques spécifiques		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	X			
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques	X			
Organiser la veille stratégique à partir des problématiques identifiées	X			

Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux	X			
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'agence	X			
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
<b>Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié</b>				
	<b>E (4)</b>	<b>M (3)</b>	<b>P (2)</b>	<b>I (1)</b>
Sens du service public	X			
Sens des relations humaines	X			
Capacité d'adaptation	X			
Autonomie	X			
Rigueur dans la réalisation des missions	X			
Capacité d'initiative	X			
Réactivité	X			
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement	X			
Résister au stress et gérer les situations conflictuelles		X		

### CONTACTS

Mme Viard – Directrice de la santé publique - Tél : 02.32.18.31.63 - [nathalie.viard@ars.sante.fr](mailto:nathalie.viard@ars.sante.fr)

et/ou Dr Benoit Cottrelle – Responsable du pôle veille et sécurité sanitaire - Tél : 02.32.18.31.26 – [benoit.cottrelle@ars.sante.fr](mailto:benoit.cottrelle@ars.sante.fr)

Pôle Ressources Humaines - Cellule Recrutement - 02.32.18.31.42 – [ars-normandie-rh-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-rh-recrutement@ars.sante.fr)

### DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 31 mai 2017** au plus tard. au :  
Pôle des Ressources Humaines - Cellule Recrutement / courriel : [ars-normandie-rh-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-rh-recrutement@ars.sante.fr)